

Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)

Montréal, le 30 mai 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet : R-3960-2016 – Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé — dérivation Saint-Sauveur — Dépôt de la preuve complémentaire de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut
N-d : 1093-002

Chère consœur,

Le 20 mai 2016, dans sa décision D-2016-080, la Régie a fixé au 26 mai 2016 le dépôt de la preuve complémentaire des intervenants le cas échéant dans le dossier en rubrique. Le 25 mai 2016, nous avons demandé un délai pour le dépôt de la preuve complémentaire de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut (C-MSAH-0041). Le 26 mai 2016, par votre lettre A-0019, la Régie a prolongé ce délai jusqu'au 30 mai 2016 pour cette intervenante.

Par la présente, la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et la MRC des Pays-d'en-Haut déposent leur preuve complémentaire. En harmonie avec l'esprit d'efficacité de la Régie reflété dans votre lettre du 27 mai 2016 (A-0020), afin de faciliter l'administration de la preuve et de réduire la nécessité de témoignages plus élaborés, nous déposons également des références et des textes officiels qui sont mentionnés dans les procédures et les preuves de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ainsi, nous déposons les preuves, documents et textes suivants :

En rapport avec l'expertise de M. Paul Paquin (C-MSAH-0035)

- D-2007-78 dans le dossier R-3627-2007 (référé à la p.13);
- Rapport annuel 2009 HQT, HQT-3, doc 1, p. 24 (référé à la note 27);
- HQT - Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2016, B-0024, HQT-9, Document 1, p. 31 (référée à la note 28).

En rapport avec l'expertise de M. Éline Genest (C-MSAH-0037)

- GENEST EXPERTS CONSEILS, *Études environnementales et paysagères comparatives, Annexe 2 : cartes de localisation des sources d'impact des solutions 1 et 3 (annexe supplémentaire au Rapport Projet de ligne Grand-Brûlé : dérivation Saint-Sauveur, C-MSAH-0037) (30 mai 2016);*
- HYDRO-QUÉBEC, *Méthode d'évaluation environnementale 21 Lignes et Postes - Le Paysage - Méthode spécialisée - Document synthèse (1993) (référé à la p.13, 16);*
- HYDRO-QUÉBEC, *Méthode d'évaluation environnementale 21 Lignes et Postes - Le Paysage - Méthode spécialisée, CHAPITRE 2-PHASE II DE L'AVANT-PROJET (1992, 1996), page titre et lien internet : https://cherloc.c-a/GED_CHE/112072493025/HQ-eNVi-92-929.pdf (référé à la p.16 et à la bibliographie item 12);*
- HYDRO-QUÉBEC, *Méthode d'évaluation environnementale - Lignes et Postes Méthode spécialisée – Milieu urbain (1996) (référé à la p.15 et à la bibliographie item 11);*
- HYDRO-QUÉBEC Équipement et services de partage et WSP, Ligne à 120 KV du Grand-Brûlé-dérivation-Saint-Sauveur : Évaluation environnementale - Document de travail (2013) (extraits): «Tableau Résistance des éléments des milieux naturel et humain (version 13-01-2013)», «Tableau Unités» et «Section 3.5 Paysage» (en liasse);
- HYDRO-QUÉBEC TransÉnergie, Carte B : Paysage, Version préliminaire 2013;
- HYDRO-QUÉBEC Équipement et services de partage et WSP, Ligne à 120 KV du Grand-Brûlé-dérivation-Saint-Sauveur : *Étude paysage* (janvier 2016);
- HYDRO-QUÉBEC TransÉnergie, Carte en pochette : Paysage, Annexe B à Ligne à 120 KV du Grand-Brûlé-dérivation-Saint-Sauveur : *Étude paysage*, Version finale janvier 2016;
- HYDRO-QUÉBEC TransÉnergie, Carte B : Paysage, Version préliminaire février 2015.

En rapport avec l'analyse d'ÉcoGestion (C-MSAH-0038)

- ÉcoGestion 2016, *Rapport St-Adolphe, version corrigée* du 30 mai 2016

(modifications apportées au 2^e paragraphe de la section 5.3.1. Analyse de l'impact dans la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, p. 12 et à la p. 15);

- D Wyman et E Worzala, «A Review of HVOTL Studies in North America» dans S Bond, S Sims and P Dent, eds, *Towers, Turbines and Transmission Lines: Impacts on Property Value*, 1st Edition, (2013: Blackwell Publishing Ltd) (référé dans la version corrigée du rapport).

En rapport avec les témoignages du Préfet adjoint M. André Genest et la Mairesse Mme Lisette Lapointe et au soutien du rapport C-MSAH-0039 :

- CRE Laurentides, *Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides et Liste des endosseurs* (2004) (référée dans la résolution du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard du 14 novembre 2015, produite sous la cote C-MSAH-0006) (en liasse);
- MRC des Pays-d'en-haut, *Schéma d'aménagement et de développement*, pages titre et préliminaire et lien internet : <http://www.lespaysdenhaut.com/DATA/DOCUMENT/SAD%20janvier%202016%20sans%20cartes.pdf> (référé dans la résolution du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard du 14 novembre 2015, produite sous la cote C-MSAH-0006);
- MRC des Pays-d'en-haut, *Extrait de procès-verbal-CM 69-03-16 et Annexe : Avis de non-conformité à notre schéma d'aménagement et de développement, 8 mars 2016* (référé dans la résolution du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard du 14 novembre 2015, produite sous la cote C-MSAH-0006);
- Photos (14) de paysage de Saint-Adolphe-d'Howard où passerait la solution 1 d'Hydro-Québec.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les plus distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) *Franklin S. Gertler*

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/fsg

cc: (courriel seulement)
Me Yves Fréchette
Me Raphael Lescop
Me Dominique Neuman